L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS---SUPPLEMENT.

Bureau—rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, 28 JUIN, 1884. 57eme Annee.

Ventes pour Taxes d'Etat et Propriétés Foncières.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DIVERSES DELINQUANTS DE TAXES DE LA PAROISSE D'ORLEANS, SIXIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité dans [illegible] et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de l'Hôtel de la maison de Cour où siège la Cour [illegible] du District de la dite paroisse, avec dans [illegible] Ste. Antoine, Deuxième District de [illegible] Paroisse, pendant les heures légales, pour [illegible] commençant à 12 heures m. [illegible] lundi, 4 jour de juin, A. D. 1884, et à [illegible] chaque jour suivant, jusqu'à ce que [illegible] dites ventes soient terminées, toutes les [illegible] immeubles ci-après désignés, toutes les [illegible] dites ventes sont maintenant dûes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, plus de [illegible] la collection des taxes respectives dans [illegible] 1883, ensemble avec les intérêts y [illegible], à partir du 31ème jour de décembre, [illegible] 1884, de 9 pour cent par an jusqu'à [illegible] entièrement et tous les frais.

Les noms des dits délinquants, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, avec propriété [illegible] appartenir à chacun, pour être offerte en vente, sont comme suit, à savoir:

AKBO, Vve ANNE — Taxe de 1881, montant à.....$7 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Marshall May, contenant 25 pieds de front à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 160 pieds, désignée comme lot No. 4 de l'Ilot No. 38.

AUBIAN, LOUIS—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, bornés l'un par le côté d'en haut des rues State et Hurtsville, mesurant irrégulière, désignés comme lot Nos. 121 à 150

BROWN, GEO. M.—Taxe de 1881, montant à.....$2 60

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, bornés l'un par le côté d'en haut de la rue State, 81, Charles et Bienville, mesurant ensemble 200 pieds de front à la rue State, sur une profondeur de 175 pieds, désignés comme lots Nos 34 à 43 de l'Ilot No.—

BURNE, SUC. JNO.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Magnolia, Robert, Elmire et la ligne de division, mesurant 30 pieds et 4 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot A de l'Ilot No. 28.

BOWLING, NICHOLAS — Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Arcadie, Preston, Cadiz et Jena, mesurant 300 pieds par 300 pieds, désigné comme l'Ilot No. 861.

BARTHE, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Laurel, Ste. Geo[illegible], Eglise et Pauline, mesurant chacun 25 pieds de front à la rue Laurel sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilot No. 558.

BOWER, Mme. GEO.—Taxe de 1881, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, et une ligne se dirigeant d'à travers [illegible], désigné comme l'Ilot No. 188.

BURKE, PATRICK NO. 2.— Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Thalie, Quarrières et Cinquième, désigné comme l'Ilot No. 145.

BAKER, HENRIE H.—Taxe de 1881, montant à.....$12 60

Un certain demi Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bourbon, Ste. Marie, Elmire et la ligne de division, mesurant 50 pieds et 4 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot A de l'Ilot No. 28.

BOWLING, NICHOLAS — Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Arcadie, Preston, Cadiz et Jena, mesurant 300 pieds par 300 pieds, désigné comme l'Ilot No. 861.

BARTHE, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Long-[illegible], Eglise et Pauline, mesurant chacun 25 pieds de front à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilot No. 558.

BOWER, Mme. GEO.—Taxe de 1881, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, et une ligne se dirigeant d'à travers [illegible], désigné comme l'Ilot No. 188.

BURKE, PATRICK NO. 2.— Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Thalie, Quarrières et Cinquième, désigné comme l'Ilot No. 145.

BAKER, HENRIE H.—Taxe de 1881, montant à.....$12 60

Un certain demi Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bourbon, Ste. Marie, Elmire et la ligne de division, mesurant 50 pieds et 4 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot A de l'Ilot No. 28.

BURRIS, GEO. H. JNO. H. JONES— Taxe de 1881, montant à.....$2 40

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Chestnut, Jena, Cadiz et Arcadie, mesurant 30 pieds de front à la rue Chestnut sur une profondeur de 120 pieds, désigné comme lot No. 7 de l'Ilot No. 862.

BROWN, JANE Mme—Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Chestnut, Broad et la propriété Peoples, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 115 pieds et formant l'encoignure des rues Chestnut et le Marché, désigné comme lot No. 11 de l'Ilot No. 17.

BIVES, MARIA F.—Taxe de 1881, montant à.....$3 60

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Marché, Chestnut, Broad et la propriété Peoples, mesurant 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 115 pieds et formant l'encoignure des rues Chestnut et le Marché, désigné comme lot No. 11 de l'Ilot No. 17.

BYNUM, JESSE A. Vve.—Taxe de 1881, montant à.....$6 00

Six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans & Barthéville, dans l'Ilot borné par Nouveau Market, Laurel, Webster et l'Avenue Henri Clay, les lots Nos. 6, 7, 8 et 9 mesurant 120 pieds et 4 pouces de face à l'Avenue Henri Clay, sur une profondeur de 115 pieds, et 3 pouces, le No. 36 mesure 92 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 115 pieds; le lot No. 11 mesure 35 pieds de face à la rue Market sur une profondeur de 182 pieds; le lot No. 10 forme l'encoignure des rues Market et Henri Clay, désignés comme les lots Nos. 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de l'Ilot No. 16.

CONNETT, E. L. E. — Taxe de 1881, montant à.....$1 80

Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, borné par le côté d'en haut des rues State et Hurtsville, mesure irrégulière, désignés comme lot Nos. 121 à 150

BROWN, GEO. M.—Taxe de 1881, montant à.....$2 60

Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Bloomingdale, bornés l'un par le côté d'en haut de la rue Monte, 81, Charles et Bienville, mesurant ensemble 200 pieds de front à la rue State, sur une profondeur de 175 pieds, désignés comme lots Nos 34 à 43 de l'Ilot No.—

BURNE, SUC. JNO.—Taxe de 1881, montant à.....60c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Magnolia, Robert, Elmire et la ligne de division, mesurant 30 pieds et 4 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot A de l'Ilot No. 28.

BOWLING, NICHOLAS — Taxe de 1881, montant à.....$1 20

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Arcadie, Preston, Cadiz et Jena, mesurant 300 pieds par 300 pieds, désigné comme l'Ilot No. 861.

BARTHE, AUGUSTE—Taxe de 1881, montant à.....$4 20

Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilot borné par les rues Long-[illegible], Eglise et Pauline, mesurant chacun 25 pieds de front à la rue Claiborne sur une profondeur de 120 pieds, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilot No. 558.

BOWER, Mme. GEO.—Taxe de 1881, montant à.....15c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Terpsichore, et une ligne se dirigeant d'à travers [illegible], désigné comme l'Ilot No. 188.

BURKE, PATRICK NO. 2.— Taxe de 1881, montant à.....30c

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Thalie, Quarrières et Cinquième, désigné comme l'Ilot No. 145.

BAKER, HENRIE H.—Taxe de 1881, montant à.....$12 60

Un certain demi Ilot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Bourbon, Ste. Marie, Elmire et la ligne de division, mesurant 50 pieds et 4 pouces de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 150 pieds, désigné comme lot A de l'Ilot No. 28.

BURRIS, GEO. H. JNO. H. JONES— Taxe de 1881, montant à.....$2 40